



# Point Jeunes Elgarrekin

## PROJET PEDAGOGIQUE



Responsable : Marina BARBOSA

Animateurs : Tom NEUTRE ou autres animateurs du  
Centre d'Animation Elgarrekin

# Introduction

Le Centre d'Animation Elgarrekin propose pour les jeunes entre 11 et 17 ans de la commune de Saint Pierre d'Irube l'ouverture d'un Point Jeunes. Le Point Jeunes ouvre ses portes tous les vendredis de 17h30 à 21h, pendant les vacances scolaires, et sur les heures de sorties, séjours.

Le Point Jeunes est :

- Un lieu d'accueil convivial qui favorise la rencontre entre jeunes.
- Un lieu qui favorise la responsabilisation et l'autonomie des jeunes.
- Un lieu ouvert aux projets culturels, sportifs, artistiques...
- Un lieu où les besoins et les envies des jeunes sont pris en compte dans la construction de projets.

Le projet pédagogique est élaboré et mis en œuvre en lien étroit avec le projet éducatif de l'association.

## SOMMAIRE

1. Présentation du Point Jeunes
2. Public accueilli
3. Objectifs
4. Fonctionnement du Point Jeunes
5. Organisation administrative
6. Évaluation
7. Annexes : fiche inscription, affiches, programmes.

## 1. Présentation du Point Jeunes

Le lieu : « le Point Jeunes », 11 rue candelé, Saint Pierre d'Irube

Mail : [pj.elgarrekin@yahoo.fr](mailto:pj.elgarrekin@yahoo.fr), 06 50 38 47 07.

Le Point Jeunes est situé à côté du Centre de Loisirs Elgarrekin.

Ils ont ainsi à disposition : un coin télé avec canapé, et consoles de jeux. Un billard et une table de Ping pong sont aussi mis à disposition. Des tables et chaises, ainsi que du matériel de papeterie et de récupération sont à leur disposition. Un espace vert ainsi qu'une piste de cours leur permet d'avoir accès à un extérieur. Nous partageons aussi le dojo situé à proximité lorsqu'il est disponible.

Le Point Jeunes aura aussi accès aux jeux de la ludothèque, au parc de la Quiéta et à l'espace boisé avec le chemin de Liassague, ce qui offre des possibilités d'activités variées.

Période d'accueil : tous les vendredis de 17h30 à 21h00, et pendant les vacances scolaires (se référer au programme)

Tranche d'âge : 11 à 17 ans (à partir du collège)

## 2. Public accueilli

### Caractéristiques des jeunes de 11 à 17 ans

La période de l'adolescence est une période charnière de transition entre l'enfance et l'adulte. Tout est un bouleversement aussi bien du côté physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. Le jeune est souvent en quête de son identité. Chaque jeune cherche à s'individualiser, à devenir un adulte à part entière.

Il convient donc de permettre aux jeunes de faire face à leurs propres choix, et leurs idées, dans le respect des autres.

### Les adolescents du Point Jeunes

Les jeunes qui fréquentent le Point Jeunes sont dynamiques et sportifs. Ils aiment bouger et pratiquer des sports. Certains préfèrent cependant les activités créatives.

C'est un groupe qui souhaite s'investir sur des actions d'autofinancement et sur des projets.

Afin que tout le monde s'y retrouve et s'amuse, nous réaliserons un programme varié.

### 3. Objectifs

Le projet pédagogique du Point Jeunes tient compte du projet éducatif du Centre d'Animation Elgarrekin.

Le projet pédagogique du Point Jeunes est un document qui présente le fonctionnement du Point Jeunes ainsi que les objectifs qui sont visés. Il reste à la disposition des parents et des jeunes qui souhaitent le consulter.

Le but du Point Jeunes est de créer un endroit convivial ouvert à tous, qui s'articule autour de 3 objectifs :

- Responsabilisation et construction de soi :
  - Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des jeunes
  - Permettre la création de projets et d'activités par les jeunes
  - Permettre aux ados de faire des choix, de penser par eux-mêmes, de s'affirmer, de soumettre des idées.
  
- Ouverture vers les autres :
  - Favoriser le vivre ensemble dans le respect de tous
  - Favoriser le respect d'autrui, du matériel et des locaux
  - Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes
  - Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.
  
- Ouverture vers l'extérieur :
  - Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et sportive autour du partage et de l'échange.
  - Favoriser les activités ouvertes sur l'environnement local
  - Organiser des rencontres avec d'autres jeunes
  - Développer les projets avec des partenariats (MJC, d'autres Point Jeunes, associations ...).

## 4. Fonctionnement du Point Jeunes

### a) Les horaires :

Le Point Jeunes ouvre ses portes tous les vendredis de 17h30 à 21h (hors vacances scolaire).

Les ados peuvent arriver à leur convenance sur ce créneau horaire. Pour des raisons de sécurité, les parents doivent notifier sur le règlement intérieur si leur enfant a le droit de partir et revenir pendant l'ouverture du local ou pas.

Un jeune qui quittera le point jeunes ne sera plus sous la responsabilité de l'animateur.

Lors de leur arrivée, et à leur départ, les jeunes doivent emmarger une feuille.

Il n'y a pas de réservation au préalable pour pouvoir accéder au Point Jeunes, sauf les jours de sorties et séjour.

### b) Journée type :

Présentation d'un vendredi soir type :

|             |                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17h30-18h30 | <b>Accueil, temps libre, échanges.</b><br>Pendant ce temps, les jeunes peuvent avoir accès aux différents jeux dans la salle comme ils le souhaitent (billard, consoles de jeux) ils peuvent aussi sur autorisation aller emprunter des jeux à la ludothèque. |
| 18h30-19h30 | <b>Activités ou projets</b> en fonction de la programmation                                                                                                                                                                                                   |
| 19h30-20h30 | <b>Repas amené par les jeunes</b><br>Les jeunes participent à l'installation et au rangement de ce moment de vie quotidienne.                                                                                                                                 |
| 20h30- 21h  | <b>Temps libre</b> , activités informelles                                                                                                                                                                                                                    |

Pendant les vacances le programme est établi en amont avec les jeunes puis transmis par mail aux parents et par tract aux jeunes afin qu'ils puissent s'inscrire.

c) Les activités, les projets.

La programmation des activités ou des projets sera établie de vacances à vacances en fonction des propositions des jeunes, et des moyens possibles.

Des activités ponctuelles seront proposées, et des projets (à thème) à court, moyen ou long terme pourront être mis en place par les ados.

Pour se faire, des temps d'échanges seront mis en place régulièrement pour permettre à chacun de s'exprimer et de trouver sa place. Des outils d'expression seront installés dans ce sens (boite à idée, mur d'expression).

Dans un souci d'ouverture culturelle, artistique et sportive, la programmation sera autant que possible diversifiée pour plaire au plus grand nombre.

Ponctuellement, des animations en dehors des temps d'ouverture pourront être planifiées en fonction des projets.

Le programme sera fréquemment mis en ligne sur le site du Centre d'animation Elgarrekin, et les réseaux sociaux ainsi que les sms permettront de relayer les informations.

d) Les sorties :

Une sortie sera proposée aux jeunes une fois par mois, en prenant compte leurs envies, leurs idées, et en tenant compte du budget. Une programmation des sorties sera mise en place en amont, et un système d'inscription et de réservation se fera directement à l'accueil du centre.

Les sorties seront possibles si le jeune a apporté :

- le document d'inscription complété
- la sortie payée (si c'est une sortie payante)
- la fiche de renseignements complétés et l'adhésion réglé

e) Transports :

Les jeunes peuvent être amenés à se déplacer à pied ou avec leur propres moyens (2 roues ou bus) pour rejoindre des points d'activités. Dans ce cas, ces trajets ne seront pas sous la responsabilité de la responsable du Point Jeunes, du Centre d'Animation Elgarrekin.

Dès lors, que des sorties à l'extérieur de Saint Pierre d'Irube seront proposées, un bus ou des mini bus seront mis à disposition pour transporter les jeunes sur les lieux d'activités.

f) Encadrement :

La responsable du Point Jeunes, Marina BARBOSA, s'assure du bon fonctionnement du Point Jeunes et du respect des règles de vie. Son rôle est de favoriser la mise en œuvre de projets, et d'assurer le lien avec les jeunes et les familles.

En cas d'absence de la responsable, des animateurs qualifiés pourront venir la remplacer pour assurer la continuité des projets, et conserver une permanence du cadre.

Le Point Jeunes est déclaré auprès des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, et devra respecter le taux d'encadrement d'un animateur pour 12 jeunes maximums.

Les rôles de la responsable : Au niveau administratif

- Établir la programmation des projets, des activités, des sorties.
- Assurer le bon fonctionnement du Point Jeunes, en étant garant de la législation en vigueur
- Rédiger le projet pédagogique et garantir son application
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions menées.
- Rendre compte à la direction et à la commission Point jeunes du Conseil d'Administration, du fonctionnement du point jeunes, par la réalisation de comptes rendus écrits.
- Gérer la communication avec les ados et les familles.
- Gérer le budget du Point Jeunes.

Sur le terrain :

- Préparer le matériel, aménager les lieux.
- Animer et accompagner les projets des jeunes.
- S'assurer de la sécurité du groupe.
- Informer, échanger et communiquer avec les jeunes et les parents.

g) Le règlement :

L'inscription au Point Jeunes vaut acceptation du règlement par les jeunes et les familles.

Il n'est pas seulement un ensemble d'interdictions et de devoirs mais aussi des droits. Il s'agit de règles qui permettent la vie en collectivité, et donc favoriser le mieux vivre ensemble.

Il sera affiché dans la salle du Point Jeunes.

En cas de non-respect des règles, des mesures pourront être appliquées.

Dans le cas où les consignes ne seront pas respectées, s'en suivra :

- 1- Avertissement verbal.
- 2- Convocations des parents et du jeune.
- 3- Exclusion temporaire ou définitive.

h) Droit à l'image :

L'utilisation de l'image de l'enfant est respectée selon le choix fait lors de l'inscription.

Les photographies, via un support papier, CD, DVD, projection, réseaux sociaux, site internet, ou autre pourront être utilisées dans les publications.

Elles ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.



## 5. Organisation administrative

### a) Les inscriptions

Tous jeunes entre 11 et 17 ans peuvent s'inscrire au Point jeunes. L'inscription est réservée :

- aux jeunes habitants Saint Pierre d'Irube,
- aux jeunes dont les parents travaillent sur la commune,
- aux jeunes dont au moins un des membres de leur famille possède une résidence (secondaire) sur la commune.

L'inscription est annuelle. Elle déclenche le paiement d'une adhésion de 20 euros par an pour la famille.

Lors de l'inscription les parents doivent compléter une fiche de renseignement, ainsi que signer le règlement intérieur et le retourner à la responsable du Point Jeunes.

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site du Centre d'Animation Elgarrekin « <http://www.centreaminationelgarrekin.fr> » et instagram « Point Jeunes Elgarrekin ».

Pour tous renseignements d'inscription et de réservation, contactez la responsable Marina BARBOSA :

- par mail : [pj.elgarrekin@yahoo.fr](mailto:pj.elgarrekin@yahoo.fr)
- par téléphone : 06 50 38 47 07.

### b) Les réservations

Aucune réservation n'est nécessaire pour venir au Point jeunes les vendredis. Seules conditions : la fiche d'inscription et le règlement intérieur devront être remplies, signées et transmises au préalable et réglé l'adhésion.

Toutefois une réservation est nécessaire pour les sorties sous réserve des places disponibles.

## 5. Évaluation

Pour s'assurer du bon fonctionnement du Point jeunes, un bilan est réalisé chaque vendredi ainsi qu'à chaque période de vacances. Une évaluation est mise en place par trimestre et permettra d'apporter des améliorations et des modifications.

Le bilan effectué les vendredis, reprend les activités réalisées, les points positifs et les points à améliorer. Il permet aussi de mettre en avant les idées des jeunes ainsi que les incidents et de cibler les actions à modifier, maintenir, ou transformer.

Pour les vacances le bilan se fera sur l'organisation/fonctionnement, les activités et les relations.

Une évaluation sera réalisée par projet réalisé et par trimestre. Celles-ci permettront de révéler les points positifs, ainsi que les axes d'amélioration en fonction des objectifs fixés.

Les temps d'échange réguliers entre les jeunes et les animateurs permettront de connaître le ressenti des jeunes, afin de réguler au mieux le fonctionnement.

Les échanges avec les parents pourront être aussi un appui important pour améliorer les actions menées.

Quelques critères d'évaluation au regard de nos objectifs :

- ◆ Les adolescents participent volontairement aux activités, et semblent motivés par la programmation proposée.
- ◆ Les activités proposées sont diverses et variées, avec pour objectif le partage et la découverte.
- ◆ Les adolescents s'impliquent dans le fonctionnement de leur Point Jeunes.
- ◆ Chaque adolescent peut exprimer ses opinions et ses idées librement.
- ◆ Les relations sont calmes, détendues, dans un esprit de partage.
- ◆ Une progression est mesurable sur l'autonomie et la responsabilisation
- ◆ Le matériel est utilisé correctement et les locaux sont propres, rangés, et respectés.
- ◆ Les familles sont tenues informées du bon fonctionnement, des projets et des sorties.
- ◆ Des partenariats voient le jour localement ou à plus grande échelle.
- ◆ Un maximum de projets sont proposés par les adolescents.